

SIPRI YEARBOOK 2006

**ARMAMENTS,
DISARMAMENT AND
INTERNATIONAL
SECURITY**

Résumé en français



L'Institut International de Recherche sur la Paix de Stockholm (Stockholm International Peace Research Institute, SIPRI) est un institut indépendant de recherche sur la paix et les conflits, et en particulier les questions de contrôle des armements et de désarmement. Il a été fondé en 1966 pour commémorer 150 années de paix ininterrompue en Suède et commémore son 40ème anniversaire en 2006.

L'Institut est principalement financé par une subvention proposée par le gouvernement suédois et subséquentement approuvée par le Parlement. Le personnel et le Conseil d'administration sont internationaux. L'Institut dispose également d'un Comité consultatif en tant qu'organe consultatif international.

Les objectifs des recherches du SIPRI sont :

- de promouvoir la transparence dans les domaines de la sécurité et du contrôle des armements
- de contribuer à la prévention et à la résolution des conflits
 - de diffuser l'information auprès d'un public élargi.

Le SIPRI publie les résultats de ses recherches dans des ouvrages ou sur Internet à l'adresse <http://www.sipri.org/>.

Ce fascicule présente les types d'analyses, faits et données que vous pourrez retrouver dans les 888 pages du

SIPRI Yearbook 2006
Armaments, Disarmament and International Security

Le SIPRI Yearbook est publié depuis 1969. Il rassemble des données objectives et des analyses approfondies, fournies par les membres du SIPRI et des experts extérieurs, sur tous les enjeux majeurs en matière de contrôle des armements, de paix et de sécurité. L'édition 2006 marque le 40ème anniversaire du SIPRI, avec des chapitres de rétrospective ainsi que des rapports factuels et des analyses originales.

Pour plus d'informations sur le Yearbook, rendez vous à
<http://yearbook2006.sipri.org/>

Le Yearbook peut être obtenu en librairie ou par Oxford University Press, ou en vous rendant au site ci-dessus.

Cette version résumée est disponible en allemand, anglais, espagnol, français, néerlandais et suédois, à l'adresse Internet suivante :

[http://www.sipri.org/contents/publications/
pocket/pocket_yb.html](http://www.sipri.org/contents/publications/pocket/pocket_yb.html)

Pour voir des informations sur les publications récentes du SIPRI, rendez vous à l'adresse :
<http://www.sipri.org/contents/webmaster/publications/>

Traduit de l'anglais par Barthélémy Courmont et Bastien Nivet, chercheur et chercheur associé à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS).



Dirigé par Pascal Boniface, depuis sa création en 1990, l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) est un centre de recherche indépendant sur les questions internationales et stratégiques et se veut un lieu de dialogue et de réflexion entre tous ceux qui composent la communauté stratégique : spécialistes venus d'horizons professionnels et philosophiques différents, responsables politiques, hauts fonctionnaires, industriels, militaires, experts et universitaires.

Ses travaux de recherche poursuivent autant des objectifs scientifiques – à travers les publications de ses chercheurs dans des revues ou ouvrages spécialisés – qu'opérationnels, l'IRIS étant consulté tant par les ministères et les parlementaires que par les grandes entreprises et les médias français et étrangers. L'Institut compte actuellement une trentaine de collaborateurs, permanents ou occasionnels, spécialistes de zones géographiques ou de sujets stratégiques transversaux.

Au-delà des publications individuelles de ses chercheurs, l'IRIS publie l'*Année stratégique*, et la revue trimestrielle *La Revue internationale et stratégique*.

Tables des matières

Sécurité et institutions transatlantiques	1
Conflits armés majeurs	2
Construction de la paix : l'attention internationale sur l'Afrique	4
Islam, conflit et terrorisme	7
La coopération régionale en matière de sécurité à l'aube du 21ème siècle	8
Gouvernance nationale des armements nucléaires : opportunités et contraintes	9
La transparence dans le cycle de vie des armes	10
Dépenses militaires	11
Les dépenses militaires : une synthèse sur 40 ans	12
Production d'armements	14
Les exportations d'armes	16
Développements dans l'industrie d'armement russe	19
La dimension sécuritaire des efforts collectifs européens dans l'espace	20
Réflexions sur la continuité et les changements en matière de contrôle des armements	21
Contrôle des armements nucléaires et non prolifération	22
Contrôle multilatéral du cycle de combustible nucléaire	24
Développements en matière d'armes chimiques et biologiques et de contrôle des armements	25
Développer la bio-sécurité : le besoin d'une stratégie globale	26
Contrôle des armements conventionnels	27
Contrôle des transferts	28
Accords de contrôle des armements et de désarmement	29

Abréviations

AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
FCE	forces armées conventionnelles en Europe
GMES	Global Monitoring for Environment and Science (Surveillance globale pour l'environnement et la sécurité)
ONU	Organisation des Nations Unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PIB	produit intérieur brut
RU	Royaume-Uni
TNP	Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNROCA	United Nations Register of Conventional Arms (Registre des armes classiques de l'ONU)
USA	États-Unis

Sécurité et institutions transatlantiques

- Le pragmatisme a dominé les relations euro-atlantiques en 2005. Au-delà des divisions sur l'Irak, les USA et les Européens ont reconnu leur rôle sur la scène internationale comme complémentaire plutôt que conflictuel.

- Dans certains cas, la coopération euro-atlantique s'est de nouveau exprimée à travers des institutions internationales : OTAN, OSCE et ONU. Les USA insistent beaucoup moins sur la valeur des coalitions ad hoc et ont graduellement renforcé la coordination de leur politique avec l'Europe.

- Si l'usage unilatéral de la force reste une volonté de l'administration Bush, la situation en Irak l'empêche d'aller par-delà la menace d'une nouvelle action « préventive ».

- La rivalité entre l'OTAN et l'UE entre dans une nouvelle phase, leurs contenus fonctionnel et géographique se superposant de plus en plus. Les échecs du Traité constitutionnel de l'UE en 2005 n'ont pas sérieusement affecté l'implémentation par celle-ci de son ambitieux agenda en matière de sécurité, mais ils soulèvent des interrogations quant à son aspiration à devenir un acteur plus efficace en matière de sécurité.

- Dans l'ancienne aire soviétique, un fossé grandissant et visible sépare les pays qui ont entamé leur démocratisation de ceux qui se maintiennent sous des régimes autoritaires. Le rôle persistant de la Russie dans la région rend difficile la résolution de tout conflit latent ou menaçant dans la région sans son engagement ou son abstention.

- Les évolutions dans les Balkans occidentaux – règlement du statut final du Kosovo, séparation Serbie-Monténégro et centralisation du pouvoir en Bosnie-Herzégovine – n'éradiqueront pas le risque d'un conflit dû à la non concordance entre frontières étatiques et ethniques.

Conflits armés majeurs

- Les acteurs non étatiques caractérisent de plus en plus les conflits, et la capacité limitée de la communauté internationale à les rendre responsable pour leurs violences aux civils a continué de poser une grave menace pour la sécurité humaine en 2005.

- L'irrégularité des groupes non étatiques et la fragmentation de la violence étaient des thèmes récurrents en 2005. Les efforts de paix au Darfour (Soudan) ont été entravés par un factionnalisme et une hostilité intergroupe entre les rebelles du Darfour.

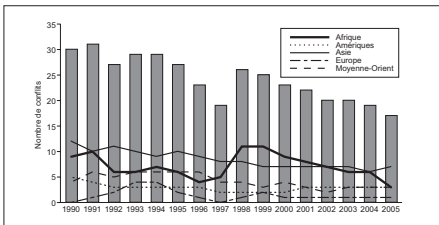
- L'opposition de groupes non étatiques peut permettre aux gouvernements de nier l'existence d'un « conflit » entendu au sens classique. De cette façon, le gouvernement russe a continué à insister sur le rôle de criminels et de « terroristes » dans le cadre de sa politique rigide envers la Tchétchénie et les républiques environnantes en 2005.

- L'instabilité continue en République démocratique du Congo a défié les assomptions classiques sur la distinction définie entre les phases « conflit » et « post-conflit », en raison d'une violence soutenue des milices et de la laborieuse réintégration des anciens combattants.

- En Irak, la violence s'est poursuivie sans répit en 2005. Un gouvernement de transition, une nouvelle constitution et des élections en 2005 n'ont pu mettre fin aux divisions sectaires. L'incompréhension envers les motivations des belligérants ou la composition des insurgés, sans parler de l'impossibilité d'identifier des contacts pour un dialogue politique, continuaient de faire planer le doute sur l'Irak à la fin de l'année écoulée.

• Les conflits israélo-palestinien et du Cachemire, de longue durée, reflètent l'évolution des tendances d'engagement dans les conflits, influencées tour à tour par la décolonisation, la domination des superpuissances et la préoccupation actuelle envers le terrorisme international.

Répartition régionale et nombre total de conflits armés majeurs, 1990–2005



Localisation des 17 conflits armés majeurs en 2005

Afrique

Burundi
Soudan
Ouganda

Europe

Russie
(Tchéchénie)

Amériques

Colombie*
Pérou
États-Unis[†]

Moyen-Orient

Irak*
Israël
Turquie

Asie

Afghanistan*
Inde (Cachemire)*
Birmanie
Népal*
Philippines[‡]
Sri Lanka

* Ces 5 conflits ont causé 1000 morts ou plus au combat en 2005.

[†] Le conflit aux États-Unis fait référence à celui entre Al-Qaïda et les États-Unis et les partenaires de leur coalition.

[‡] Il y avait deux conflits aux Philippines.

Construction de la paix : l'attention internationale sur l'Afrique

- En 2005, la communauté internationale a prêté une attention sans précédent à l'Afrique. Jusqu'à décembre 2005, 75% des ressources de l'ONU avaient été consacrées à l'Afrique. Malgré cela, les conclusions du Projet du millénaire de l'ONU et de la Commission mondiale pour l'Afrique conduite par le RU révèlent que l'Afrique est actuellement la région la plus éloignée des objectifs du Millénaire pour le développement.

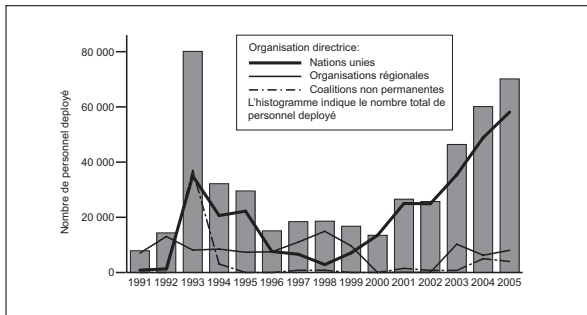
- La Côte d'Ivoire, le Libéria et le Zimbabwe ont illustré ces dernières années l'impact négatif des conflits et d'une faible gouvernance sur le développement économique. Cependant, les exemples de l'Angola et du Mozambique montrent à quel point le renversement de situation peut être puissant lorsque les problèmes de gouvernance et de conflictualité sont résolus.

- En septembre 2005, le Sommet mondial a annoncé la création de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU, devant assister les pays en sortie de conflit.

- Le Rapport 2005 sur la sécurité humaine a montré une corrélation nette entre la baisse marquée des conflits armés et le déploiement des missions de maintien de la paix.

- Les missions de l'ONU au Libéria et en Sierra Leone ont rencontré un certain succès, mais les problèmes en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo ont démontré la difficile réalité de la construction de la paix en Afrique.

Nombre de personnel déployé en missions de paix en Afrique, 1991–2005



• Le plus grand échec de la communauté internationale a été le Darfour (Soudan). L'Union africaine (UA), sous-équipée, s'est avérée inadéquate pour résoudre la crise, et sa mission a été reprise dans une mission de l'ONU. Les événements du Darfour ont renforcé les arguments en faveur d'un soutien de l'ONU aux opérations régionales, y compris, lorsque approprié, par leur financement par le budget des opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Opérations multilatérales de maintien de la paix, 2005

Par organisation directrice

ONU	21
Organisations et alliances régionales	31
Coalitions non permanentes	6
<i>Total</i>	<i>58</i>

- Le nombre de missions et leur taille ont considérablement augmenté : 289 500 soldats et 175 000 civils ont été déployés dans un total de 58 opérations multilatérales de maintien de la paix en 2005 (dont 184 000 militaires et policiers en Irak).

- Certains pensent que la taille et la complexité des missions de maintien de la paix présentent un danger de surdéploiement des capacités de l'ONU et d'autres organisations entreprenant de telles missions.

- Les organisations régionales et les coalitions non permanentes soutenues par l'ONU ont mené 37 des 58 missions, le plus grand nombre depuis la fin de la guerre froide.

- Le nombre d'opérations de maintien de la paix entreprises par des coalitions ad hoc a décliné depuis 2003, et il est peu probable que des opérations telles que la force multinationale en Irak soient lancées dans un avenir proche, en raison du fardeau financier et capacitaire écrasant pesant sur les nations cadres.

- L'UE a lancé six nouvelles missions dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD), le plus grand nombre de missions initié en une année par une organisation régionale. Cet engagement européen dans le maintien de la paix reflète l'engagement croissant de l'UE à devenir un acteur global en matière de sécurité.

Islam, conflit et terrorisme

- Depuis la fin de la guerre froide, la religion est de plus en plus perçue comme un facteur clé des conflits.

- Ces dernières années, en particulier après les évènements du 11 septembre 2001 aux États-Unis, l'islamisme radical a été identifié comme une source de violence, y compris de terrorisme.

- Alors que certains ont perçus à travers l'augmentation du radicalisme religieux un « choc des civilisations » dans lequel les islamistes jouent un rôle majeur, les recherches récentes dépeignent une réalité plus complexe des sociétés musulmanes et de leurs relations avec le reste du monde.

- Les transformations internes et conflits à l'intérieur même du monde musulman, résultats de la mondialisation, favorisent l'émergence de mouvements nouveaux, dynamiques et parfois violents qui s'opposent souvent à l'islam traditionnel.

- La diversité des mouvements islamistes contemporains et des facteurs qui déterminent le rôle de l'Islam dans les conflits suggère que des politiques de sécurité plus sophistiquées doivent être développées afin de prévenir et résoudre des conflits impliquant des individus et groupes liés au monde musulman.

La coopération régionale en matière de sécurité à l'aube du 21ème siècle

- Les organisations régionales et sous-régionales ont proliféré depuis 1945, et nombre d'entre elles se concentrent aujourd'hui sur la sécurité.

- Les modèles analytiques existants – alliance, sécurité collective, régime de sécurité et communauté de sécurité – sont inadaptés aux réalités d'aujourd'hui. Une nouvelle analyse reposant sur le fonctionnement de la sécurité souligne quatre domaines où une organisation régionale de sécurité peut être efficace :

- (a) dialogue en matière de sécurité et gestion des conflits ;

- (b) développement de systèmes de coopération militaire basés sur les contraintes mutuelles ou sur une politique commune de construction de capacités pour des missions de maintien de la paix d'un nouveau genre ;

- (c) promotion des normes démocratiques de gouvernement et de droits de l'homme comme vecteur de renforcement de la sécurité et de la stabilité, et comme fin en elle-même ;

- (d) promotion de la sécurité par l'interdépendance et la prospérité économique, et par des démarches communes envers des risques et défis comme le terrorisme et la prolifération.

- Les USA redoutent les cadres pouvant réduire leur marge de manœuvre, et peuvent parfois créer des mésententes entre voisins, mais la politique des USA à l'égard du régionalisme est devenue plus tolérante en 2005–2006.

- La plupart des régions du monde connaissent des coopérations ou organisations régionales de sécurité, dont l'efficacité demeure supérieure lorsqu'elles œuvrent dans le cadre de l'ONU et d'autres normes globales.

Gouvernance nationale des armements nucléaires : opportunités et contraintes

- Le résultat plutôt décevant du Traité de non-prolifération (TNP) de 1968 pose la question des chances de succès de la gouvernance mondiale en matière d'armes nucléaires sans une garantie en premier lieu de leur gouvernance démocratique au niveau national.

- Depuis la fin de la guerre froide et les événements du 11 septembre 2001, la question du contrôle civil des programmes d'armements nucléaire est devenue plus pertinente. Un contrôle civil effectif est primordial, comme l'ont démontré des événements récents comme la découverte des activités du réseau de A. Q. Khan en 2004.

- Le contrôle démocratique des armements nucléaires ne devrait pas concerner seulement les États autoritaires ou en transition comme l'Iran, mais aussi les démocraties confirmées.

- Des problèmes existent dans tous les États dotés de l'arme nucléaire. Il existe par exemple des ambiguïtés au RU quant à sa « special relationship » avec les USA ; en France, les armes nucléaires sont considérées comme faisant parti du domaine réservé du Président ; les gouvernements indiens ont utilisé les essais nucléaires pour accroître leur popularité ; en Russie, l'éclatement de l'Union soviétique a résulté en un contrôle civile presque impossible ; et au Pakistan, il existe une incertitude quant à l'avenir de l'arsenal nucléaire au-delà de l'ère du Président Pervez Musharraf. Les USA fournissent le modèle le meilleur, quoique imparfait.

- Il est vital d'étudier comment tous les États dotés d'armes nucléaires trouvent un équilibre entre l'usage et la sécurité de cet armement et son contrôle politique et démocratique.

La transparence dans le cycle de vie des armes

- L'analyse des données quantitatives au niveau multinational sur le cycle de vie des armes révèle que la transparence des gouvernements ne répond pas aux besoins des institutions compétentes, des médias et du public, ce qui affaiblit le contrôle démocratique de l'action des gouvernements, au niveau national comme international.

- La valeur de l'information dépend de : sa disponibilité, sa fiabilité, sa globalité, sa comparabilité, et sa capacité de ventilation – des exigences rarement remplies.

- L'absence de définition internationalement agréée ou d'adhésion aux définitions existantes rendent les comparaisons internationales difficiles : aucun ensemble de données quantitatives systématique, fiable, valide et global (ou même régional) n'existe, ce qu'explique la préférence générale des gouvernements pour le secret dans ces domaines.

- Une grande incertitude subsiste quant à l'inventaire global des armes nucléaires, malgré des progrès de transparence depuis la fin des années 1960. La transparence dans le domaine des armes biologiques pourrait même avoir diminué.

- Des évolutions positives concernent armes chimiques, dépenses militaires et exportations d'armes, notamment grâce à de nouveaux accords multilatéraux, aux demandes d'information du public et évolutions des débats politiques.

- L'examen des armes de petit calibre souligne l'importance politique grandissante des armes légères et de petit calibre, mais un ensemble de facteurs se conjuguent pour rendre les données floues.

- La transparence sur l'ensemble du cycle de vie des armements exige de considérables fonds supplémentaires.

Dépenses militaires

- Les dépenses militaires dans le monde sont estimées avoir atteint 1118 milliards de dollars en 2005. Cela correspond à 2,5% du PIB mondial ou une moyenne de 173 dollars par habitant.

- Ces dépenses pour 2005 représentent en termes réelles une augmentation de 3,4% par rapport à 2004, et de 34% sur la décennie 1996–2005. Les États-Unis, responsables d'environ 80% de cette augmentation en 2005, sont le principal déterminant de ces tendances mondiales.

- Les États-Unis constituent 48% du total mondial, suivis de très loin par le Royaume-Uni, la France, le Japon et la Chine, avec 4–5% chacun. L'augmentation rapide des dépenses américaines est due aux campagnes d'Afghanistan et d'Irak. Les ouragans Katrina et Rita ont aussi joué un rôle.

- Cette augmentation des dépenses américaines est largement le résultat de fonds supplémentaires échappant au budget régulier, ce qui signifie que des décisions de financement sont passées du Congrès au Président.

- Le niveau élevé et croissant du coût des matières premières et énergies fossiles est une des raisons de l'augmentation des dépenses militaires. Cela a permis à des pays comme l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Azerbaïdjan et la Russie de libérer des fonds pour des dépenses militaires grâce aux ventes de pétrole et de gaz.

- La Chine et l'Inde ont augmenté de façon soutenue leurs dépenses militaires, à l'image de leur croissance économique. Leurs dépenses demeurent une fraction de celles des États-Unis en termes absolus.

Les dépenses militaires : une synthèse sur 40 ans

- Deux changements majeurs ont eu lieu dans l'utilisation des données de dépenses militaires au cours des 40 dernières années. Premièrement, dans la période post-guerre froide, l'attention s'est portée des deux pôles du nord aux pays en voie de développement du sud. Ensuite, l'approche de l'ONU en matière de dépenses militaires est passée du désarmement à la transparence.

- Les évolutions générales de la communauté internationale en matière de paix et de sécurité impliquent que l'idée selon laquelle le désarmement est une voie directe vers le développement est en perte de vitesse, alors que la promotion active de la sécurité, par exemple par le renforcement de la confiance mutuelle ou la prévention des conflits, gagne du terrain.

- La prise de conscience accrue de l'interdépendance entre sécurité et développement fait naître de nouvelles idées sur la promotion des deux. De façon moins encourageante, le début du 21ème siècle a été marqué par une tendance à consacrer d'énormes ressources à l'armée au nom de la démocratie.

- La disponibilité et l'accessibilité des données se sont améliorées, en particulier en ce qui concerne les sources premières dans les pays en voie de développement. Cependant, la qualité des données demeure insatisfaisante.

- La pertinence des données en matière de dépenses militaires demeure une question en suspens. L'usage de telles données pour évaluer la force militaire peut être trompeuse, comme l'a illustré l'expérience de la guerre froide. Les re-conceptualisations de la sécurité diminuent davantage encore sa pertinence. La sécurité est entendue de plus en plus comme concernant des aspects intérieurs et humains, et rend incertaine la limite entre la défense intérieure et extérieure.

- Cela ne signifie pas que les données en matière de dépenses militaires sont inutiles, mais plutôt qu'elles doivent être complétées par d'autres types de données.

Production d'armements

- Les ventes d'armes des 100 principales entreprises d'armement (le Top 100 du SIPRI) ont connu une augmentation marquée de 15% en 2004. Cela prolonge une tendance à la hausse depuis la fin des années 1990.

- La valeur combinée des ventes d'armes du Top 100 du SIPRI 2004 était de 268 milliards de dollars. Les industries américaines et ouest-européennes en représentent la majorité : 63,3% pour 40 compagnies américaines, et 29,4% pour 36 compagnies ouest-européennes.

- Les activités d'achat se sont poursuivies mais ont ralenti depuis la fin des années 1990. Cinq acquisitions d'une valeur de 2 milliards de dollars ou plus chacune ont eu lieu en 2005.

- Dans la période post-guerre froide, trois types de changement dans la production d'armements se sont révélés : structurel, technologique et constitutif.

(a) La concentration a augmenté : la part représentée par les 5 premiers groupes du Top 100 du SIPRI a augmenté de 22% en 1990 à 44% en 2003.

(b) La technologie civile devenant plus importante pour les systèmes d'arme, une évolution qualitative s'est produite dans la nature des technologies d'armement vers davantage d'informatique et d'électronique.

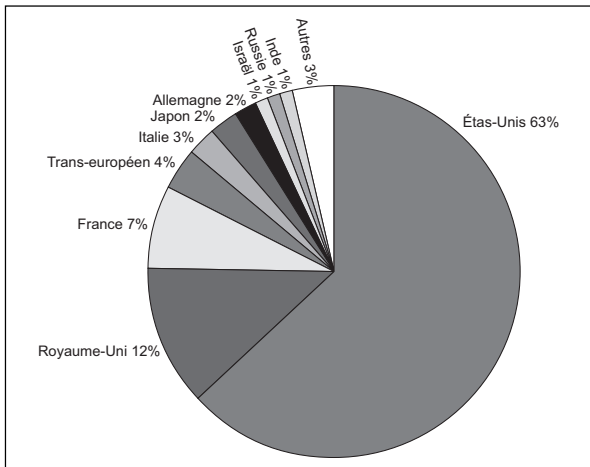
(c) La privatisation des services de défense attire de nouveaux fournisseurs vers les contrats militaires. Cela est devenu évident dans le conflit en Irak, où des firmes ont des rôles de soutien autrefois assumés par les forces armées.

- Malgré l'internationalisation des marchés et des fournisseurs, les marchés et le soutien des gouvernements nationaux demeurent vitaux pour les industries d'armement.

Ventes d'armes des 5 principaux groupes d'armement du monde (Chine exceptée), 2004

1 Boeing (États-Unis)	27,5 milliards de dollars
2 Lockheed Martin (États-Unis)	26,4 milliards de dollars
3 Northrop Grumman (États-Unis)	26,0 milliards de dollars
4 BAE Systems (Royaume-Uni)	19,8 milliards de dollars
5 Raytheon (États-Unis)	17,2 milliards de dollars

Parts nationales des ventes d'armes du Top 100 du SIPRI des industries d'armement dans le monde (Chine exceptée), 2004



Les exportations d'armes

- Le volume des principales ventes d'armement a augmenté chaque année depuis 2003 selon l'indicateur du SIPRI et les statistiques nationales cumulées de ventes d'armes. La Russie et les USA ont compté chacun pour près de 30% des livraisons d'armement lourd en 2001–2005. 43% des livraisons russes étaient pour la Chine et 25% pour l'Inde.

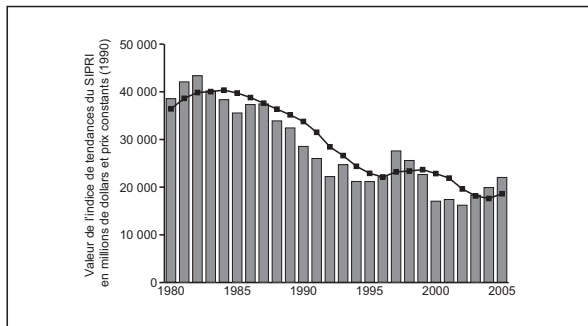
- Les exportations d'armement lourd vers l'Irak suggèrent que les fournisseurs en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord n'ont pas eu accès à ce marché, tendance qui pourrait se prolonger.

- Des gouvernements ouest-européens semblent avoir des scrupules concernant les exportations d'armes à destination de l'Irak. Tant que les pays européens exerceront la maîtrise de leur propre politique d'exportation, les principaux fournisseurs d'armes en Irak à l'avenir pourraient inclure les pays d'Europe centrale et orientale.

- Une compétition accrue dans le commerce international des armements encourage un « pragmatisme commercial » dans la mise en œuvre de leur politique d'exportation par certains pays. De telles attitudes pourraient être renforcées par les tentatives des USA de faire accepter leur propre politique d'exportation par d'autres pays. En 2005, la Chine, Israël et des fournisseurs européens ont été victimes des contrôles de réexportations ou de sanctions venant des USA.

- Des engagements gouvernementaux envers la transparence et le mécanisme du registre de l'ONU sur les armes conventionnelles (UNROCA) semblent s'essouffler. De plus, les pratiques de déclaration des États membres de l'UE rendent difficile l'évaluation de leur interprétation et de leur application du code de bonne conduite de l'UE en matière d'exportation d'armements. Si le pragmatisme commercial réduit la propension des États à rendre compte de leurs exportations nationales d'armements, la transparence pourrait en pâtir. L'ambition d'harmoniser les modalités de déclaration pourrait par inadvertance compliquer la compréhension des données rendues disponibles.

L'évolution des exportations des principales armes conventionnelles, 1980–2005



L'histogramme indique le total annuel et la courbe la moyenne mobile sur cinq ans. Chacune de ces moyennes est répertoriée à la fin de la période de cinq ans.

Les dix premiers exportateurs des principales armes conventionnelles 2001–2005*

Pourcentage des exportations mondiales

1	Russie	31%
2	États-Unis	30%
3	France	9%
4	Allemagne	6%
5	Royaume-Uni	4%
6	Ukraine	2%
7	Canada	2%
8	Pays Bas	2%
9	Italie	2%
10	Suède	2%

* Les livraisons des États de l'UE aux États non-UE ont composé 27% de l'ensemble des livraisons en 2001–2005, faisant de l'UE le troisième plus grand exportateur.

Développements dans l'industrie d'armement russe

- Après 1991, l'immense industrie d'armement de l'ère soviétique s'est réduit sensiblement, et la direction et surveillance du secteur militaire russe a subit de fréquents changements de grande portée.

- Depuis l'arrivée au pouvoir du Président Vladimir Poutine en 1999, le rendement militaire s'est rétabli quelque peu et les dépenses d'acquisition et de recherche et développement ont augmenté.

- La production d'armement russe reste dépendante des exportations.

- L'héritage soviétique reste très visible. L'industrie reste relativement isolée du reste du monde avec des réserves quant à l'établissement de partenariats transnationaux ou d'ouverture aux investissements étrangers.

- Bien qu'en progression, le niveau de transparence reste toujours faible en comparaison du standard des démocraties.

La dimension sécuritaire des efforts collectifs européens dans l'espace

- L'Europe est depuis longtemps une grande puissance spatiale. Cependant, le développement des capacités spatiales européennes relève généralement d'un mélange confus d'entités et d'efforts nationaux et multinationaux. Les principaux acteurs sont la France, l'Allemagne, l'Italie et le RU et, à un niveau collectif, l'UE et l'Agence spatiale européenne.

- Les États européens s'accordent sur la nécessité d'œuvrer d'avantage au développement d'une dimension sécuritaire à leurs activités spatiales. L'impulsion pour cela vient d'une tendance à l'eupéanisation des politiques étrangères et de défense, et du désir des Européens de développer des capacités indépendantes des USA.

- A cause des coûts considérables, l'UE devient de plus en plus engagée dans les nouveaux efforts spatiaux européens (ex : le programme de Surveillance globale pour l'environnement et la sécurité – GMES).

- Les ambitions spatiales européennes, tant civiles que militaires, sont menacées par des problèmes budgétaires. A l'heure actuelle, l'espace n'est pas la priorité de l'agenda européen de développement des capacités militaires, et les autorités militaires continuent à s'opposer à des dépenses coûteuses pour des capacités satellites supérieures.

- En s'imposant comme cadre pour la sécurité et les opérations militaires pour ses membres, et comme acteur international, l'UE va certainement évoluer de l'exploitation de capacités duales et de la distribution de données issues de réseaux nationaux au déploiement de technologies communes pour exploiter l'espace à des fins sécuritaires.

Réflexions sur la continuité et les changements en matière de contrôle des armements

- Les traités multilatéraux de contrôle des armements sont de plus en plus appuyés et renforcés par d'autres mesures, mais cela masque souvent un manque de symétrie, de réciprocité et de participation universelle. La résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU sur la non prolifération des armes de destruction massive possède pourtant ces éléments.

- Les changements de perception concernant l'acceptation et la faisabilité de la vérification ont compliqué l'évaluation et l'application des traités de contrôle des armements, et continueront de le faire.

- Des initiatives récentes de contrôle des armements ont porté sur des éléments pouvant servir tant le civil que le militaire. Cependant, le refus de l'accès à la technologie duale devrait uniquement s'appliquer quand il y a un très grand risque d'utilisation inappropriée.

- La montée en puissance d'acteurs non étatiques sur les questions de sécurité impose une nouvelle réflexion sur le contrôle des armements. La priorité est le contrôle et le refus sélectif à l'accès à des matériaux et à des technologies que des groupes non étatiques pourraient utiliser pour des actes de terrorisme de masse.

- Une note positive : les acteurs non étatiques, notamment les entreprises privées, sont de plus en plus engagés dans la formulation et la réalisation de mesures de contrôle des exportations, et sensibilisés par la nécessité d'être des partenaires actifs de la construction de la sécurité.

Contrôle des armements nucléaires et non prolifération

- L'efficacité et la viabilité du TNP de 1968 ont été mises en cause lors de la septième conférence d'examen du traité à New York en mai 2005, avec une impasse concernant son application sur des questions majeures telles que le désarmement nucléaire.

- La controverse autour du programme nucléaire iranien s'est accentuée en 2005. L'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) a fourni des éléments plus précis sur l'échec de l'Iran à déclarer d'importantes activités nucléaires conformément aux standards de l'agence. Parallèlement, l'Iran a mis fin à sa suspension volontaire de son programme d'enrichissement d'uranium.

- Aucune percée n'a été constatée dans les discussions à six sur le programme nucléaire de la Corée du Nord, qui a déclaré pour la première fois en février 2005 posséder des armes nucléaires.

- Plusieurs nouvelles initiatives internationales visant à améliorer la sécurité et la détention de stocks de matériels pouvant être utilisés dans la fabrication d'armes nucléaires, ainsi que les risques liés au terrorisme nucléaire, ont été relevées.

- En 2005, les gouvernements américain et indien ont signé l'initiative de coopération nucléaire civile qui autorisera les exportations américaines de technologie nucléaire civile vers l'Inde si le Congrès américain l'approuve. Cet accord a été largement critiqué pour avoir violé les grandes lignes du Groupe des fournisseurs de nucléaire, et pour affecter les efforts de lutte contre la prolifération nucléaire.

**Forces nucléaires : nombres de têtes nucléaires
déployées en janvier 2006**

<i>État</i>	<i>Premier essai nucléaire</i>	<i>Nombre de têtes déployées</i>
États-Unis	1945	5 521
Russie	1949	5 682
Royaume-Uni	1952	185
France	1960	348
Chine	1964	environ 130
Inde	1974	environ 50
Pakistan	1998	environ 60
Israël	–	100–200
<i>Total</i>		<i>environ 12 100</i>

- Huit États détiennent plus de 27 000 têtes nucléaires, en comptant les réserves et les têtes inactives. Aucune information ne permet de vérifier les affirmations de la Corée du Nord concernant son arsenal nucléaire.

- Environ 440 bombes nucléaires pouvant équiper avions américains et de l'OTAN étaient déployées sur huit bases réparties dans six États membres de l'OTAN en Europe.

- Les cinq puissances nucléaires reconnues par le TNP, à l'exception du Royaume-Uni, ont poursuivi des programmes importants de modernisation de leur force nucléaire en 2006.

- Le plan opérationnel centralisé des USA lors de la guerre froide a été remplacé par un ensemble réduit de plans de ciblage nucléaire plus flexibles dénommés Operations Plan 8044. Parmi ces plans figure Concept Plan 8022, qui prévoit l'utilisation rapide de forces nucléaires et conventionnelles (y compris par préemption) contre la menace posée par des États en possession d'armes de destruction massive.

Contrôle multilatéral du cycle de combustible nucléaire

- Les récents événements en Iran ont mis en évidence le fait que des technologies nucléaires à usage civil pacifique peuvent servir à la production d'armes nucléaires. Comme la fission nucléaire restera une importante source d'électricité dans les prochaines décennies, garantir la sécurité et le développement de l'énergie nucléaire sera cruciale à moyen terme.

- En 2005, les approches multinationales en matière de contrôle des infrastructures nucléaires civiles sensibles, afin de ne pas permettre leur utilisation à des fins militaires, ont connu un regain d'intérêt.

- La communauté internationale a développé trois approches pour prévenir l'utilisation de la technologie nucléaire à des fins militaires :

- (a) introduire des barrières légales dans les transferts de technologies et de matériels sensibles ;

- (b) promouvoir des accords multilatéraux régissant l'utilisation, le développement et la détention d'infrastructures nucléaires civiles sensibles ; et

- (c) utiliser des technologies nucléaires imperméables à la prolifération.

La combinaison de ces trois approches semble la solution la plus efficace, car chacune peut renforcer les capacités des autres et combler leurs déficits.

- L'AIEA, la Russie et les États-Unis étudient simultanément chacune de ces trois approches. Cependant, la combinaison optimale de ces mesures n'est pas encore claire.

Développements en matière d'armes chimiques et biologiques et de contrôle des armements

- Les deux plans d'action (sur l'universalité et l'application nationale) adoptés en 2003 par les États partis de la Convention sur les armes chimiques de 1993 furent prolongés en 2005, et huit nouveaux États ont rejoint la convention.

- 36% des 31 000 tonnes de stocks d'armes chimiques américaines et 4% des 40 000 tonnes de stocks russes étaient détruits à la fin 2005. Aucun des deux États ne semble disposé à détruire l'ensemble de ses stocks dans les délais prévus par le traité.

- Conduit par les États-Unis, le Iraq Survey Group a publié en 2005 plusieurs annexes à son rapport final de 2004, mettant l'accent sur les programmes chimiques et biologiques passés de l'Irak. La Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) n'a toujours pas accès au territoire irakien.

- L'Assemblée mondiale de la santé a adopté de nouvelles règles de santé en 2005, dans lesquelles figurent des garanties sur le partage d'informations sur les épidémies et la transmission de maladies infectieuses. Le Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies, à Stockholm, est entré en opération en 2005.

- En 2005, le 29 avril a été décrété jour du souvenir pour toutes les victimes de la guerre chimique.

Développer la bio-sécurité : le besoin d'une stratégie globale

- Afin d'endiguer la prolifération de programmes d'armes biologiques et l'émergence d'une menace terroriste, les activités de réduction de la menace ont, depuis 1991, principalement porté sur la Russie et l'ex-URSS. Ces activités ont notamment concerné l'élimination d'équipements et d'infrastructures sensibles et la reconversion des scientifiques vers des activités pacifiques.

- La tendance actuelle dans la réduction de la menace s'écarte de cette approche traditionnelle et se porte sur des espaces géographiques plus vastes – en particulier l'Afrique et partie de l'Asie – et la prise en compte de menaces plus vastes, tels la santé publique et le bioterrorisme.

- Au cours de la dernière décennie, le monde a fait face à de nouveaux défis biologiques en raison de l'émergence et réémergence de maladies, d'avancées de la biotechnologie et de la perception accrue d'un risque de bioterrorisme. Les maladies sont une menace majeure pour l'humanité, et il est nécessaire d'adopter une stratégie globale afin de réduire le risque de l'utilisation d'agents biologiques comme armes.

- Cette stratégie globale devrait inclure des mesures visant à améliorer la bio-sécurité dans les infrastructures qui travaillent avec des pathogènes dangereux, et des standards internationaux pour endiguer la prolifération des matériaux, technologies et expertises biologiques vers des acteurs criminels.

- En cas de violation des mesures de sécurité et afin de protéger la santé publique contre des propagations naturelles ou accidentelles d'agents, il est nécessaire de concevoir des systèmes de prévention et de réponse appropriés.

Contrôle des armements conventionnels

- Les contrôles sur les forces armées conventionnelles continuent de jouer un rôle important dans la stabilisation et la construction d'un espace de sécurité en Europe. A cet égard, l'Europe reste un modèle, mais fait face à de multiples défis.

- Les désaccords entre la Russie et l'Occident continuent de ralentir l'adaptation et l'évolution d'un régime de contrôle des armes conventionnelles plus strict en Europe.

- L'entrée en vigueur de l'Accord sur l'adaptation du traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE adapté) de 1999 reste bloquée tant que la Russie ne finalise pas son retrait militaire de Géorgie et de Moldavie. Au printemps 2006, la viabilité du traité FCE paraissait incertaine, la Russie se préparant à une épreuve de force pour la troisième conférence d'examen du traité.

- Peu de progrès ont été réalisés dans la redéfinition de l'approche de l'OSCE pour reconsidérer les mesures de construction de confiance et de sécurité face à l'émergence de violences intra-étatiques et de menaces globales et inter-étatiques.

- La Chine, la Russie et les États-Unis semblent se rapprocher de la ratification du protocole V sur les résidus explosifs de la guerre de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques de 1981. Parallèlement, une résistance persiste contre un accord sur les mines anti-véhicules.

Contrôle des transferts

- La nécessité d'une participation aussi large que possible dans les efforts de renforcements des contrôles des exportations est de plus en plus reconnue.

- Le soutien important à la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU en 2005 suggère une prise de conscience au niveau global de plus en plus nette de la nécessité de mettre en vigueur les contrôles des exportations.

- L'assistance internationale est de plus en plus demandée tandis que des pays s'efforcent d'accélérer l'adoption de standards internationaux rigoureux. L'UE et le Japon s'interrogent sur les meilleurs moyens de financer et d'appuyer l'assistance afin de compléter les efforts des USA.

- Le contrôle des exportations s'étend à de nouveaux secteurs fonctionnels afin d'adapter le contrôle des armements à un environnement sécuritaire en évolution. Une nouvelle régulation de l'UE sur le commerce de marchandises qui pourraient être utilisées pour la peine de mort ou la torture étend le contrôle des exportations au-delà des produits militaires et stratégiques.

- Afin d'atteindre les objectifs de la lutte contre le terrorisme, de nombreux États membres de l'AIEA analysent dans quelle mesure les contrôles des exportations pourraient réduire le risque de voir des acteurs non étatiques acquérir ou utiliser des armes radiologiques.

- Il est possible qu'un soutien plus appuyé à un contrôle méticuleux des exportations vers les pays reconnus comme risque de prolifération pourrait à l'avenir mener à un soutien au refus à l'accès technologique.

Accords de contrôle des armements et de désarmement et accords sur le droit humanitaire dans les conflits armés en application en mars 2006

- 1925 Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève)
- 1948 Traité de collaboration en matière économique, sociale et culturelle et de légitime défense collective (Traité de Bruxelles)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre
- 1954 Accords de Paris sur l'Union de l'Europe Occidentale additionnels au Traité de Bruxelles
- 1959 Traité sur l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes
- 1967 Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes

- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Traité de non-prolifération, TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction
- 1974 Traité relatif à la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires
- 1976 Traité relatif aux explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles
- 1977 Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I)
- 1977 Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux (Protocole II)
- 1980 Convention sur la protection physique du matériel nucléaire
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

- 1985 Traité de Rarotonga sur la zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud
- 1987 Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée
- 1990 Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE)
- 1991 Traité START I (Treaty on the Reduction and Limitation of Strategic Offensive Arms)
- 1992 Traité sur le régime « Ciel ouvert »
- 1992 Acte de clôture de la négociation sur les effectifs des forces armées conventionnelles en Europe
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction
- 1995 Traité de Bangkok créant des zones exemptes d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est
- 1996 Accord sur les mesures de confiance et de sécurité en Bosnie-Herzégovine (suspendu le 24 septembre 2004)
- 1996 Protocole additionnel II à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de mines antipersonnel de 1981
- 1996 Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional (pour la Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie)
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes

- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
- 1999 Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité
- 2002 Traité de désarmement stratégique

Traités non appliqués en mars 2006

- 1972 Traité sur la limitation des systèmes de missiles anti-missile balistiques (ABM) : non applicable à partir du 13 juin 2002
- 1993 Traité START II (Treaty on Further Reduction and Limitation of Strategic Offensive Arms)
- 1996 Traité de Pelindaba créant des zones exemptes d'armes nucléaires en Afrique
- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)
- 1999 Accord sur l'adaptation du traité de 1990 sur les forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE adapté)



Conseil d'administration

Ambassadeur Rolf Ekéus, président (Suède)
Sir Marrack Goulding, vice-président (Royaume-Uni)
Dr Alexei G. Arbatov (Russie)
Jayantha Dhanapala (Sri Lanka)
Dr Willem F. van Eekelen (Pays-Bas)
Dr Nabil Elaraby (Égypte)
Mme Rose E. Gottemoeller (États-Unis)
Professeur Helga Haftendorn (Allemagne)
Professeur Ronald G. Sutherland (Canada)
Le Directeur

Directeur

Mme Alyson J. K. Bailes (Royaume-Uni)

Pour plus d'information, contacter :

sipri

L'Institut International de Recherche
sur la Paix de Stockholm

Signalistgatan 9
SE-169 70 Solna
Suède

Tél : +46 8/655 97 00

Fax : +46 8/655 97 33

Mail : sipri@sipri.org

Adresse Internet : <http://www.sipri.org>



L'Institut de Relations Internationales et Stratégiques

2 bis, rue Mercoeur
F-75011 Paris
France

Tél : +33 1 53 27 60 60

Fax : +33 1 53 27 60 70

Mail : iris@iris-france.org

Adresse Internet : <http://www.iris-france.org>